

Que faut-il retenir de l'augmentation du nombre de femmes parlementaires à Madagascar ?

Par : Lucien Toulou

Les élections législatives du 20 décembre 2013 ont représenté un tournant dans l'histoire politique de Madagascar. Organisées en même temps que le deuxième tour de l'élection présidentielle, elles ont permis le renouvellement d'une partie de la classe politique avec l'arrivée de nouvelles figures à l'Assemblée nationale. Une avancée inédite qui n'est pas passée inaperçue dans la Grande île est le nombre de femmes qui font leur entrée à la Chambre basse du Parlement. Avec 30 députés sur un effectif de 147, les femmes représentent désormais 20% des sièges au sein de l'institution. Le nombre de femmes élues pourrait légèrement augmenter au terme des élections législatives partielles prévues dans quelques circonscriptions à la suite des annulations de vote. A titre de comparaison, elles n'étaient que 4% en 2002 et 9% en 2007.



Le Premier ministre de Madagascar (au centre) avec quelques députées nouvellement élues/Photo EISA

Toujours en 2007, l'indice de participation féminine était de 0,398, plaçant Madagascar au 97^e rang mondial. Le pourcentage des sièges parlementaires détenus par les femmes était alors de 9 % contre 13 % pour les postes ministériels¹. Au cours de la période de transition, les chiffres se sont légèrement améliorés avec neuf portefeuilles ministériels occupés par des femmes pour 35 disponibles², soit 25,7% au total. Au sein du Conseil Supérieur de la Transition (CST), une des institutions législatives mises en place pour la période de transition consécutive à la crise politique, elles étaient 20 femmes

(12,3%) contre 162 hommes. De même, elles représentaient 17,5 % des membres du Congrès de la Transition (CT), l'autre institution mise en place en remplacement du Sénat dissout, qui comptait 64 femmes sur 365 membres³.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, une femme, ancienne ministre de la justice du gouvernement de transition (2009-2013), a été choisie pour présider l'Assemblée nationale⁴. C'est la première fois dans l'histoire de Madagascar qu'une femme est portée à un tel niveau de responsabilité politique. Le virage est décisif et les progrès enregistrés obligent qu'on leur accorde toute l'importance qu'ils méritent. Il faut néanmoins, pour les femmes de la Grande île

* Lucien Toulou est actuellement Directeur des Programmes à EISA. Auparavant, il était Directeur Pays de EISA à Madagascar.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport mondial sur le développement humain 2009

² Site internet du gouvernement de transition accédé le 10 janvier 2014 <http://www.madagascar-presidency.gov.mg/gouvernement/>

³ Site internet de Vondrona MiraLenta ho an'ny Fampanandrosoana (VMLF) accédé le 15 janvier 2014 <http://www.vmlf.mg/downloads/33-situation-femmes-postes-decisionnels-madagascar.html>

⁴ Midi Madagasikara, n° 9273, 19 février 2014, p. 17; L'Express de Madagascar, n° 5755, 19 février 2014, p. 3 ; Les Nouvelles, n° 3018, 19 février 2014, p. 3.

comme pour l'ensemble de leurs partenaires, éteindre les lampions de la célébration pour conquérir d'autres espaces de participation et de représentation équitable des citoyennes et des citoyens dans la vie politique.

Un environnement plus favorable

Pour expliquer un accroissement de la place des femmes au processus de prise de décision, il est commun de souligner le rôle des institutions, y compris la nature des systèmes électoraux et les partis politiques selon qu'ils offrent ou non de meilleures opportunités de représentation aux femmes. Des variables sociales et économiques sont également discutés. Il en est ainsi du niveau de développement socio-économique d'un pays ou du taux d'alphabétisation des femmes. Les facteurs culturels ne sont pas en reste, notamment dans des contextes où la culture politique est propice à l'affirmation tous azimuts de l'égalité entre les sexes, où les barrières traditionnelles et religieuses ne sont pas réhibitoires et où les médias et d'autres agents de socialisation ne véhiculent pas des stéréotypes de genre tenaces⁵. Alors que les femmes malgaches ont obtenu le droit de vote depuis 1959, des obstacles politiques, économiques et culturels ont souvent freiné leur marche en avant. S'il n'y a pas eu de révolution institutionnelle majeure ces dernières années, il reste que la signature par Madagascar en 2008 du Protocole Genre et Développement de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) a donné plus d'élan et une impulsion nouvelle à la quête du *miralenta*⁶ et au travail des organisations actives sur le terrain. Comme l'indique une étude récente sur la question, « *la représentation des femmes dans les postes de prise de décision s'est améliorée depuis le début des années 2000* », avant d'ajouter que « *la sensibilisation de la population, les actions des associations de femmes et des ONGs, l'assistance technique et financière des partenaires techniques et financiers, les textes et les programmes nationaux n'ont pour autant pas permis d'atteindre cet équilibre entre hommes et femmes dans l'exercice de hautes responsabilités* »⁷.

Le principe d'une représentation équitable des femmes a été reconnu à travers les instruments internationaux y relatifs ratifiés par la Grande île et le cadre juridique national a connu des évolutions significatives, notamment avec la Constitution de 2010. De plus, la crise politique qui a secoué Madagascar depuis 2009 a constitué une opportunité à saisir pour tous les acteurs du combat pour plus d'égalité entre les citoyens. Il y a eu « *un avant et un après eu égard à la sortie de crise par les élections* »⁸. En témoignent quelques statistiques, faibles pour le moment, mais révélatrices de progrès significatifs : selon les observateurs électoraux, on a enregistré 205 femmes têtes de liste sur 2054 candidatures (10%) contre 1849 hommes alors qu'il y'en avait 129 (soit 16,7%) en deuxième position contre 644 hommes. Si on ajoute le chiffre de 850 femmes suppléantes (soit 17,4%) contre 4034 hommes, la participation globale des femmes comme candidates aux élections législatives a été de 15,4%⁹. On a aussi noté une participation relativement importante des femmes comme électrices, comme déléguées des candidat(e)s dans les bureaux de vote et comme membres du personnel électoral¹⁰.

⁵ Pour une brève revue de la question, on peut se reporter, à titre d'exemple, à Farida Jalalzai et Mona Lena Krook, 2010, « Beyond Hillary and Benazir: Women's Political Leadership Worldwide », *International Political Science Review*, 31(1)5-23.

⁶ Ce terme malagasy qui signifie littéralement « poids égal » ou « valeur égale » sert communément à désigner le genre. Cf. Elisabeth Hofmann, 3 juin 2006, *Bulletin mail 2006 : l'inconvénient de l'école et le « miralenta »*, Genre en action. Réseau international francophone pour l'égalité des hommes et des femmes dans le développement, <http://www.genreenaction.net/spip.php?article4153> [accédé le 10 mars 2014]

⁷ Onja Ramilarijaona et Jessica Ranohefy, 2014, *Des citoyennes en quête de voix : bilan de la participation des femmes malgaches au gouvernement et au parlement de 2002 à 2013*, Antananarivo, EISA/CITE, p. 26.

⁸ Onja Ramilarijaona et Jessica Ranohefy, 2014, *op.cit.*, p. 5.

⁹ Union Européenne, Rapport final, Mission d'observation électorale Madagascar 2013

¹⁰ EISA, Déclaration préliminaire, Mission d'observation du deuxième tour de l'élection présidentielle et des élections législatives du 20 décembre 2013 à Madagascar

Quelles leçons tirées d'une telle évolution ?

L'expérience de l'Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), qui apporte une assistance à la promotion des femmes malgaches et à leur plus grande implication aux processus de prise de décision depuis 2007, confirme le rôle clé que joue la structure des opportunités politiques dans les progrès en matière de débat et de pratiques sur la parité entre les hommes et les femmes dans la vie politique. En plus de la volonté politique des dirigeants, les périodes de crise politique et les processus mis en place pour en sortir sont quelquefois propices à un renouvellement quantitatif et qualitatif des élites qui offre une occasion idoine aux femmes de jouer un rôle de premier plan. Dans ce contexte, il est fort tentant de faire une corrélation facile entre l'adoption de la Feuille de route de la SADC pour la sortie de crise à Madagascar, qui préconisait l'intégration des femmes dans le processus de sortie de crise, et l'accroissement à 25% du nombre de femmes nommées au sein du gouvernement de transition.

« *Le temps de l'attente ressemble au temps de la sécheresse. Toujours trop long* », disait une dame de lettres. Faire prendre conscience des inégalités et des discriminations liées au sexe dans une société et a fortiori changer les habitudes pour favoriser plus d'équité est une affaire de temps et de mœurs. Les changements d'époque et de conjoncture impliquent généralement des changements au niveau des comportements. La réussite des mobilisations pour l'égalité du genre demande également du temps. Comme le montre l'évolution de la représentation parlementaire des femmes à Madagascar, les progrès peuvent être lents et réversibles, mais tout combat de longue haleine a besoin du répit que procurent même les petites victoires.

EISA a formé pas moins de 176 femmes (soit 53% de candidates titulaires) notamment aux techniques de campagne. Pour autant, la formation et la sensibilisation seules ne suffisent pas. Par rapport aux hommes, les femmes manquent cruellement de ressources pour battre campagne à armes égales. Si de nombreuses parties prenantes conviennent volontiers que c'est au cours des dernières années que les améliorations les plus notables ont été enregistrées en matière de combat pour l'égalité de genre à Madagascar, encore faut-il préciser qu'elles sont le résultat d'efforts concertés et la culmination de programmes et d'activités multiformes.



Formation des femmes candidates aux élections législatives/Photo EISA

Les partis politiques, au premier chef, n'ont pas été épargnés. Des ateliers ont été organisés à l'attention des leaders politiques pour attirer leur attention sur les opportunités que représentent les élections de sortie de crise pour une participation équitable des hommes et des femmes et sur le bénéfice qu'ils auraient à tirer, ainsi que l'ensemble de la société, de l'inclusion de plus de femmes sur leurs listes de candidats. Ensuite, il a fallu favoriser le rapprochement entre les partis politiques, les mouvements de femmes et des candidates potentielles aux élections législatives. Plusieurs femmes sans affiliation politique et en recherche de soutiens partisans ont pu ainsi figurer sur des listes présentées par des partis et mouvements politiques au terme de ces occasions inédites de *shopping* politique et il est heureux que des femmes ainsi approchées aient été élues. Pas moins de 17 candidats à l'élection présidentielle ont reçu la visite d'organisations de femmes venues leur demander la place qu'ils accordaient à l'égalité de genre dans leur stratégie de campagne et une « *Charte de l'égalité pour les citoyens et les citoyennes* » a été proposée à la signature des deux candidats au deuxième tour de l'élection présidentielle. Enfin, une campagne médiatique à la

radio et à la télévision, dans les diverses langues de Madagascar, a été menée pour encourager les électeurs à voter pour les femmes candidates aux élections législatives. Des clips vidéo originaux ont été diffusés sur divers supports tandis que des centaines de cd-rom étaient distribués dans les *taxi-be*, le moyen de transport en commun favori des Malgaches, dans le cadre d'une communication électorale itinérante et en chansons autour du thème du *miralenta*.

Que faut-il en retenir à la fin ? La conjugaison des initiatives des acteurs locaux et l'appui des partenaires techniques et financiers est essentielle. Chaque partie prenante apporte sa contribution à la réussite de ce combat et il ne faut pas lâcher prise. Plus de femmes à l'Assemblée c'est bien; qu'elles soient efficaces et influentes dans l'exercice de leurs fonctions c'est encore mieux. Les nouvelles figures de la vie politique malgache que les élections législatives du 20 décembre 2013 ont fait émerger ne sauraient faire de la figuration. Autant il faut se réjouir d'une augmentation du nombre de femmes élues autant doit-on se garder de tomber dans l'illusion de ces statistiques relativement avantageuses qui masque souvent l'ampleur de tout ce qui reste à faire. Personne, en commençant par les nouvelles élues, n'a intérêt à offrir une belle occasion de revanche cynique et inattendue aux stéréotypes de genre...